

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>11681</b>	De Mme <b>Élodie Jacquier-Laforge</b> ( Mouvement Démocrate et apparentés - Isère )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > Hausse des infections sexuellement transmissibles	<b>Analyse</b> > Hausse des infections sexuellement transmissibles.
Question publiée au JO le : <b>07/08/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>18/09/2018</b> page : <b>8342</b>		

### Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation des cas d'infections sexuellement transmissibles (IST). Le 18 juillet 2018, Santé publique France a publié les résultats de l'enquête effectuée par LaboIST. « Cette enquête permet de réactualiser les indicateurs concernant le diagnostic de ces infections en France et pour la première fois donne des estimations de leur nombre selon le sexe, l'âge et la région ». Ce sont les jeunes de 15-24 ans qui sont le plus concernés. Ils en sont les principales victimes et particulièrement touchés par les infections à chlamydia et à gonocoque, alors que ces maladies, le plus souvent asymptomatiques, peuvent avoir de graves conséquences. Face aux dangers que représente cette recrudescence des IST, elle lui demande ce qui sera concrètement mis en œuvre.

### Texte de la réponse

La surveillance des infections sexuellement transmissibles (IST) permet de constater une recrudescence de l'ensemble des IST bactériennes ces dernières années. En 2016, le nombre d'infections à gonocoques continue d'augmenter, alors que le nombre de syphilis récentes (contaminations datant de moins de 1 an) et d'infections urogénitales à Chlamydia trachomatis se stabilise. Ceci semble être en lien avec une utilisation insuffisante du préservatif qui est le seul moyen de prévention protégeant à la fois du VIH et de ces autres IST. Pour les publics concernés, notamment les jeunes de 15 à 24 ans, il est devenu indispensable de mobiliser l'ensemble des outils de prévention, dans une logique de prévention combinée, tout en continuant à promouvoir l'utilisation du préservatif, dont le préservatif féminin. Dans ce cadre, la Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 (SNSS) mise en place par le ministère des solidarités et de la santé préconise plusieurs axes de prévention et de dépistage de ces autres IST : - continuer à promouvoir comme outil de base les préservatifs et leurs usages ; - évaluer et rendre disponibles les nouveaux outils de dépistage des IST comme les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), et promouvoir les dépistages répétés de ces IST ; - mettre en place le dépistage communautaire des autres IST par des non professionnels de santé, après le VIH et l'hépatite C ; - améliorer l'impact des informations en santé sexuelle surtout chez les jeunes. Pour les jeunes en particulier, la SNSS prévoit notamment de : - expérimenter le « PASS préservatif » pour les moins de 25 ans permettant d'obtenir des préservatifs à titre gratuit autour d'un programme d'information et de prévention (mesure phare du plan priorité de prévention) ; - transformer la consultation longue IST/contraception actuellement limitée aux jeunes filles de 15 à 18 ans, en une consultation longue « santé sexuelle » au bénéfice de tous les jeunes ; - éduquer dès le plus jeune âge à la vie relationnelle et sexuelle dans le respect des droits humains ; - renforcer la formation en santé sexuelle des professionnels de santé et médico-sociaux et du



secteur éducatif et judiciaire. Enfin, de nouvelles recommandations sur les stratégies de dépistage des infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes et les plus à risque de complications (l'infection à chlamydia, la syphilis) sont attendues de la Haute autorité de santé en 2019.